

# LOT N° 2 - PLÂTRERIE- ISOLATION

## 1 GÉNÉRALITÉS

### 1.1 Qualification

Les travaux décrits dans le présent lot seront réalisés par une entreprise titulaire des qualifications professionnelles Qualibat 4132 Plaque de plâtre (technicité confirmée) ou justifiant de références pour des travaux similaires.

### 1.2 Prescriptions particulières

#### Réglementation

Les matériaux mis en œuvre et les travaux seront conformes aux textes réglementaires s'y rapportant, en vigueur à la date de la remise des offres, et notamment :

D.T.U. 20, 25 et suivant, D.T.U. 58

NF. P 12.302 - 13.301 - 72.402 - 73.301

NF. B 12.300, 301, 401 et 402.

Toutes normes concernant l'emploi de matériaux se rapportant aux ouvrages à réaliser.

#### Mise en œuvre des ouvrages

Attention ! il sera exigé une finition parfaite des joints (bandes + enduits).

- les joints seront traités suivant la technique et avec les produits du fabricant de plaques.
- toutes les arêtes vives seront traitées par bandes renforcées et enduit spécial lissé assurant une parfaite finition.
- la mise en œuvre sera conforme aux recommandations du fabricant.
- réception des supports avec le lot peinture

Le traçage des cloisons sur le plancher brut est dû par le présent lot.

L'entreprise devra la pose des huisseries ou bâtis, sans la fourniture

L'électricien et le plombier repéreront les réseaux encastrés, donc non visibles

#### Stockage des matériaux - Protections

Les différents matériaux seront entreposés sur le chantier dans des locaux abrités des intempéries.

Les accessoires en bois concourant à l'exécution des travaux du présent lot devront avoir subi un traitement insecticide et fongicide par trempage bénéficiant du label de qualité "CTB-F". De même, les accessoires métalliques devront être en acier protégé par galvanisation ou autre traitement de surface exécuté en usine.

#### Produits

Le présent chapitre est rédigé avec des produits de marque KNAUF, LAFARGE, PLACOPLÂTRE ou similaires

Les panneaux de doublages et panneaux de cloisons seront toujours de hauteur d'étage, de façon à éviter tout joint horizontal visible.

## 2 DESCRIPTION DES TRAVAUX

Les prescriptions du présent CCTP intéressent quatre ERP dont les travaux sont à réaliser en année 2 (2017).

- 1) *École Primaire*
- 2) *École Maternelle*
- 3) *Restaurant Scolaire*
- 4) *Église (que menuiserie)*

Certains travaux ne concernent pas tous les ERP, bien suivre les localisations.

Les chiffrages se feront sur un même bordereau avec une ligne spécifique pour chaque ERP concerné.

Chiffrage en fourniture et pose

**2.1 Reprises au droit des interventions du maçon**

- 2.1.1 Suite aux démolitions des cloisons et percements de portes, traces et dégradations des plâtres existants à reprendre au plâtre et au MAP ou produit similaire

*Localisation : École Primaire : dans futur Rangement*

- 2.1.2 Suite aux démolitions des cloisons, plafond existant en dalles 120x60 à reprendre, récupérer des dalles dans l'actuel Rangement

*Localisation : École Primaire : dans futur Rangement*

**2.2 Doublages isolants verticaux**

- ossatures et cornières compris points raidisseurs intermédiaires rail transversal et appui d'écartement 0,60 m à fixer sur la structure, système Optima Murs avec pastilles Optima2 ou similaire, l'épaisseur global du doublage sera de 14cm
- laine de verre nue de 120 mm semi rigide + membrane frein vapeur
- plaques de plâtre 13 mm , vissage, bandes et joints, réception par le peintre
- les joints seront traités suivant la technique et avec les produits préconisés par le fabricant (bande + enduits)
- compris ébrasements isolés pour les portes et la fenêtre

*Localisation : École Primaire*

*-totalité des futurs Sanitaires sur 3 parois en qualité hydrofuge classe EB+collectif + protection en pied de doublage par un polyane de 100 microns, avec relevé de 2 cm au-dessus du sol fini*

*- Rangement sur parois commune avec les Sanitaires*

**2.3 -Cloisons**

- ossature métallique, rails de montage en acier galvanisé de 48 mm de large, montants simples d'écartement 0,40 m
- plaque de plâtre de 13 mm par face pour les cloisons de 72,
- laine de verre semi-rigide d'épaisseur 45 mm.
- finitions classiques, bandes et renforts d'angle, traitement des joints, réception par le peintre
- renforts pour fixation des lavabo, lave-mains et barres d'appuis

*Localisation : École Primaire*

*-dans les futurs Sanitaires en qualité hydrofuge classe EB+collectif + protection en pied de doublage par un polyane de 100 microns, avec relevé de 2 cm au-dessus du sol fini*

**2.4 - Plafonds suspendus : dalles 60 x 60 en laine de roche**

Plafonds suspendus 60x60, classe B, démontables en fibres minérales

- Panneaux en laine de roche revêtus d'un voile de verre blanc sur leur face apparente et d'un voile de verre neutre sur leur face cachée. Classement au feu MO

- Plénum minimum à respecter

- Pose sur ossature apparente comprenant :

- \* ossature primaire suspendue en acier galvanisé
- \* suspentes réglables par tiges filetées chevillées sur solivage
- \* profils porteurs et entretoises en T de 24 mm en acier galvanisé laqué blanc
- \* sujétions de découpes pour luminaires, bouches VMC, gaines électriques et diverses canalisations
- \* clips anti-soulèvement devant les baies

- Complément d'isolation par laine de verre 300mm suivant hauteur libre entre les dalles de plafond et le plancher haut

*Localisation : Sanitaires École Primaire*

**2.5 - Divers**

- 2.5.1 - pose des portes fournies par le menuisier

- 2.5.2 - habillage des ventilations de chute WC

- rail M 48 + plaque de plâtre + isolation par bourrage de laine de verre

*Localisation : Sanitaires École Primaire*

\*\*\*\*\*